Un siècle de *connivence* confessionnelle de Marguerite de Navarre à Agrippa d'Aubigné (1515-1616) : contribution à l'étayage théorique de la notion

ISABELLE GARNIER

isabelle.garnier@univ-lyon3.fr Université Jean Moulin - Lyon 3, I HRIM, UMR CNRS 5317

Un concept novateur pour les humanités

- Tant par l'histoire de son entrée en langue française que par sa surface sémantique, le terme *connivence* m'est apparu il y a une quinzaine d'années le mieux à même de nommer les phénomènes linguistiques et extralinguistiques que j'ai détectés dans des textes religieux hétérodoxes publiés à la Renaissance (Garnier, 2005 a). Ni linguiste, ni hispaniste, j'aborde donc un corpus sensiblement différent des autres contributions rassemblées par Amélie Piel dans cette publication (la littérature française d'Ancien Régime), mais nous avons un vrai point de convergence la connivence –, et je la remercie vivement de m'avoir associée à la journée d'étude organisée avec Renaud Cazalbou à Nanterre le 12 mai 2017.
- Emprunt au bas latin *coniventia*, « indulgence » (issu du latin classique *conivere*, « cligner ensemble », « fermer les yeux »), *connivence* est attesté en français dès 1348¹. Après cette première attestation isolée, on retrouve le terme en 1539 et 1541 dans deux édits du règne de François ler, pour dénoncer l'inacceptable laxisme des officiers publics². À côté de
- 1 Le Dictionnaire du moyen français (http://www.atilf.fr/dmf) relève l'occurrence suivante : « nous a monstré [...] la bonne nature, voulenté et affection qu'il a au roy [...] et qu'il estoit près et appareillez de le monstrer de fait à tout son pooir, au dommaige et destruccion des ennemis de nostre dit seigneur, et especialment de ceus de la garnison de Lesignan, avecques les quiex il avoit conversé, et des quiex il savoit l'estat et connivence » (Guérin, éd. 1883 ;414).
- 2 « Telles jouyssances, possessions et prescriptions procèdent plus souvent de la connivence et negligence de noz officiers », Édit qui porte que le domaine de la couronne est inaliénable, et n'est soumis à aucune prescription, pas mesme à celle de cent ans, Paris, 30 juin 1539, Guillaume Poyet (Recueil, 1828; 569; occurrence citée sans date ni source précise dans Godefroy, 1965; 159). Mentionnons un autre binôme

binômes nominaux qui confirment l'orientation axiologique négative du terme (« connivence et négligence », « connivence ou dissimulation »), on relève aussi la forme verbale, moins fréquente, pour stigmatiser l'ouverture de certains clercs aux idées novatrices au tout début du XVIe siècle : tel ou tel, disait-on, « connivoit un peu trop avec les hérétiques »³. Le nom désigne ainsi la « dissimulation de celuy qui connive » (*Dictionnaire de l'Académie*, 1694), mais aussi, à partir du XXème siècle, certaines pratiques linguistiques que relève notamment, sous cette vedette, le *Trésor de la Langue Française*.

- Du fait de sa trajectoire sémantique, ce mot de *connivence* m'a semblé rendre compte à la fois du geste particulier d'auteurs de textes hétérodoxes « connivant » avec l'hérésie et connivents entre eux, comme de pratiques d'écriture désignant ces textes à l'intention de lecteurs initiés à un sens second, encodé au cœur d'énoncés d'apparence souvent banale. L'analyse des premiers textes français diffusant des idées réformatrices, contemporaines de celles développées par Luther outre-Rhin, m'a permis d'observer la mise en place d'une stratégie discursive singulière, destinée à propager le plus largement possible une attitude de foi battant en brèche le conservatisme de la très orthodoxe Faculté de Théologie de la Sorbonne. Mise en place sous le règne de François ler (1515-1547), cette stratégie se concrétise par la création au sein même du discours religieux d'une langue spécifique. Le message idéologique porté par ce que j'appelle la *langue du village évangélique* est perceptible grâce au déploiement d'une connivence entre auteurs et lecteurs, qu'instaure un code linguistique particulier.
- Après avoir posé les assises de la notion de connivence et suggéré de possibles développements dans divers domaines de l'analyse littéraire et des périodes variées, j'illustrerai son fonctionnement en retraçant les modalités et les étapes majeures du déploiement de la connivence dans les publications des Évangéliques français, de son émergence à son
 - quasi-synonymique dans l'Édit sur le fait des gabelles (article 14, Châtellerault, 1541), à propos des « conservateurs », « ausquels enjoignons ainsi le faire, sans connivence ou dissimulation, sur peine de privation de leurs offices, et d'amende arbitraire » (Guérin éd. 1883 ; 750).
- 3 Accusation proférée à l'encontre de Jean Vitrier (1456? 1516?), « Fondation du couvent des frères prêcheurs », ms. 782, fol. 93 r°, bibliothèque de Saint-Omer. Cette occurrence verbale avance d'un bon demi-siècle les premières attestations de *conniver* relevées à ce jour par les lexicographes (voir F. Godefroy, 1965).

déclin, en une synthèse embrassant un siècle de littérature religieuse, des règnes de François ler à Henri IV et un peu au-delà⁴.

La connivence, une notion opératoire pour l'analyse littéraire

- Le terme de connivence, employé pour renvoyer au mode de communication d'un groupe donné, rejoint d'une certaine façon la notion d'« idéolecte » proposée par Catherine Kerbrat-Orecchioni pour dilater celle d'idiolecte (renvoyant à un auteur) aux dimensions d'une communauté idéologique (Kerbrat-Orecchioni, 1997). Élargissant la réflexion menée pour les Évangéliques, j'ai montré ailleurs que la démarche était transposable à des communautés ayant comme particularité d'être soudées par un contexte conflictuel et soumises, le plus souvent, à la pression d'un pouvoir de censure (Garnier, 2006 a). Prolongeant la réflexion de Léo Strauss (Strauss, 1999), j'ai indiqué comment « lire entre les mots », afin d'éclairer les problématiques d'appartenance ou d'exclusion, d'innovation ou de respect de la tradition, quand, à un moment charnière de l'histoire ou de l'histoire littéraire, des villages de novateurs répondent par un discours hétérodoxe aux situations de contrainte ou de censure : par exemple, jeunes poètes de la future Pléiade autour de Ronsard, libertins spirituels du XVIIème siècle. poètes de la deuxième guerre mondiale autour d'Aragon.
- Par ailleurs, l'analyse de productions littéraires au prisme de la notion de connivence permet aussi d'aborder d'une autre façon les questions d'interculturalité. À partir de l'étude du premier roman français de l'académicien chinois François Cheng, *Le Dit de Tianyi*, j'ai montré que le nombre exceptionnel et la disposition des occurrences du terme « connivence » dans le texte participent d'une volonté de dépassement des frontières culturelles (Garnier, 2011). La complicité linguistique avec le lecteur occidental se construit dans le partage de références littéraires et philosophiques tirées de la double culture de l'auteur, en une « poétique de la connivence » emblématique de la posture particulière du groupe de ceux
- 4 Cette synthèse est issue du dossier inédit de mon Habilitation à Diriger des Recherches, soutenue le 16 juin 2017 à l'Université de Lyon (Garnier, 2017 c). Je renvoie à la bibliographie sommaire placée à la fin de cet article pour d'autres exemples illustrant les cas de connivence présentés ici.

que l'on caractérise comme « écrivains chinois de langue française ». On observe ainsi la resémantisation d'expressions lexicalisées, comme « sourire de connivence » par le jeu de nouvelles contextualisations, ainsi que la construction d'une « connivence avec la Nature » nommée comme telle et tissée à partir de références à la philosophie de la Chine ancienne offertes en partage au lecteur français contemporain.

- Dans un récent ouvrage collectif, auguel ont contribué des linguistes (comme Catherine Kerbrat-Orecchioni ou Alain Rabatel) ainsi que des littéraires spécialisés dans des périodes variées, nous avons mené une démarche définitoire avec deux collègues de l'Université Jean Moulin -Lyon 3, et proposé d'envisager la connivence, encore peu théorisée, comme une notion opératoire pour l'analyse littéraire (Bayle, Bombart et Garnier, 2015; 5-35). Telle que nous l'entendons, la connivence est le fait que la relation entre un ou plusieurs auteurs et leurs lecteurs soit l'objet d'un projet ciblé de manière restrictive, et que se constitue un tiers exclu, contre leguel ou par rapport auguel cette relation se construit. Plus largement, la connivence suppose la mise en place volontaire (par les auteurs ou ceux qui prennent en charge la publication du discours) d'un dispositif, d'une stratégie, qui s'adresse à des destinataires, happy few susceptibles de percevoir des éléments implicites échappant au commun des lecteurs. Secrète (ou plutôt contrôlée à des degrés divers), la communication connivente repose sur l'ostentation plus ou moins voilée d'éléments inavouables (ou à maintenir le plus discrets possible), pour des raisons principalement mais sans exclusive - d'ordre politique, religieux ou moral. Elle s'appuie sur l'existence, réelle, postulée ou fantasmée, d'un tiers exclu (par exemple un organe de censure), dont l'existence même justifie le déploiement de la connivence.
- Ainsi entendue, la notion de connivence offre une grille d'analyse susceptible de mettre en évidence des modes de communication spécifiques entre auteurs et publics, tributaires de conditions précises de production et de publication des œuvres. Cette connivence inscrite historiquement permet de décrire et de comprendre le rapport des discours et des écrits, voire des œuvres d'art, à leurs destinataires et, plus généralement, à ceux qui les reçoivent à l'époque moderne. Par les contraintes qui pèsent sur la liberté d'expression, la littérature du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle représente le terrain idéal de déploiement de telles pratiques, illustrant ce que nous

appelons un « âge de la connivence ». Mais cela ne signifie nullement que d'autres périodes plus proches de nous ou de l'époque contemporaine ne sauraient voir mises en œuvre de telles pratiques. L'inscription de la connivence dans le temps conduit à sa perception différenciée selon les moments : l'éloignement du geste initial mène à la perte de connivence.

Fonctionnement discursif de la connivence évangélique

- À partir d'une démarche de type sociolinguistique, empruntant des outils à l'ethnométhodologie, j'ai mis au jour une communauté langagière originale dans les décennies 1520-1530, celle des novateurs religieux en rupture idéologique avec l'autorité garante de l'orthodoxie, la Sorbonne. La relation entre les auteurs des traités de propagande religieuse, souvent anonymes, et leurs destinataires, la masse des croyants lassés par des pratiques jugées hypocrites et abusives (comme la vente des indulgences dénoncée par Luther dès 1517), passe par des formes de communication construites en fonction de la nature de leur cible (qui inclut le peuple, lequel ne sait point le latin) et des dangers de la censure : la contrainte consiste à employer à la fois un langage non savant, accessible aux « simples gens », porteur d'un message non ambigu de promotion de valeurs spirituelles nouvelles, et suffisamment discret pour ne pas exciter la vigilance des censeurs.
- Face à l'obscurantisme de la Sorbonne et à la menace des bûchers, les Évangéliques ont ainsi déployé des stratégies de contournement, afin que leurs livres arrivent entre les mains des fidèles avant d'être interceptés. Le contenu potentiellement subversif du texte ne devant pas apparaître de prime abord, les auteurs ont été tentés de goûter « au plaisir de se servir entre eux d'un langage d'initiés, au charme quelque peu "hermétique" » (Screech, 1967; 46). Mais comme leur objectif prioritaire est de convertir « les simples et les rudes », ils cherchent à éviter l'écueil d'un langage crypté. Ils recourent alors à un système de codage, discret mais efficace, qui permette d'énoncer les positions théologiques nouvelles dans les termes du langage courant compris de tous, sans paraître subvertir trop visiblement les croyances. N'importe quel terme (dans l'absolu) est susceptible d'être investi d'un sens spécifique, d'être resémantisé. C'est la récur-

rence, la combinaison, la disposition – addition ou omission –, et les effets d'écho des termes ou groupes de termes dans les textes diffusés au cours de la période, qui instaurent progressivement les bases d'un code de communication. Celui-ci est diffusé dans les publications imprimées, comme dans les prédications en chaire de ceux que l'on appelle les Évangéliques⁵. Cette dénomination est due au retour au texte originel (l'Évangile et, plus largement, la Bible), qu'ils rendent accessible à chacun dans sa langue, et au message qu'il porte, en dépit du barrage savant dressé par les docteurs en théologie à coup de gloses latines et de pratiques institutionnalisées.

Les marqueurs de la langue du village évangélique ne sont pas des 11. marqueurs de discours de type car et enfin par exemple (Fretel, 2018), mais des termes dotés d'une charge sémantique, et qui peuvent, dans certains usages, acquérir une portée rhétorique. Une catégorie particulière est mobilisée pour structurer la nouvelle interprétation de concepts théologiques particulièrement sensibles, celle de l'adjectif qualificatif, principalement dans sa fonction d'épithète. Facultatifs dans le discours, les adjectifs se prêtent à toutes sortes de combinaisons et de commutations, formant des paradigmes sémantiques cohérents autour d'une même notion (le péché, le salut), voire d'un unique substantif (Dieu, la foi), ce qui facilite la fixation mémorielle de notions abstraites, et autorise des effets de martèlement argumentatif. Ils sont un outil majeur de la pédagogie déployée, à l'écrit comme à l'oral, à l'intention du peuple non éduqué. La combinaison récurrente d'une épithète et d'un nom conduit à la création d'expressions qui se lexicalisent progressivement : ayant découvert la « vraie doctrine », le croyant est appelé à délaisser les « traditions humaines » (entendez celles qu'impose l'Église), pour devenir un « homme nouveau », préoccupé des seules « choses spirituelles », en relation intime avec le « seul Dieu », par « vive foi » et « ferme fiance ». Les expressions ainsi forgées ne sont pas figées et conservent une plasticité qui autorise des usages renouvelés et la création de paradigmes cohérents : traditions humaines, inventions humaines, doctrine d'homme, doctrines du diable...; ferme fiance, ferme foy... etc., en complément de phrases-clés telles que « A seul Dieu honneur et gloire », « La vive foy œuvre par charité », « Ayons ferme fiance en

⁵ Les discours oraux prononcés en chaire ont été intégrés au corpus étudié, grâce à la publication imprimée des sermons isolés (par exemple Meigret, 1928) ou de recueils, comme les homélies des *Epistres et Evangiles pour les cinquante et deux dimenches de l'an* de Lefèvre d'Etaples et ses disciples (Lefèvre, 1976).

Jesus seul mediateur ». Les termes qui les composent et leurs antonymes, par leur répétition lancinante savamment distribuée, contribuent à une entreprise de persuasion ciblée envers des croyants déçus par les pratiques conservatrices contraignantes et pharisaïques, prêts à s'ouvrir à une vie spirituelle intériorisée.

Le cas de vive foy est emblématique de ce processus. L'expression 12. se cristallise progressivement dans les textes, à partir d'une double volonté des Évangéliques français : d'une part, rendre vie à une foi sclérosée par le rituel routinier imposé par le clergé, et d'autre part, éviter la controverse suscitée par la doctrine luthérienne de la « seule foi » et l'amalgame avec ceux que la Sorbonne condamne comme « hérétiques »⁶. Luther a en effet introduit dès 1522 dans sa traduction allemande de l'épître aux Romains (3, 28) l'adverbe allein, « seulement », pour préciser l'idée de la justification par la seule foy (sola fide): l'homme est sauvé gratuitement par le Christ, sans la médiation des œuvres. Dans un grand nombre de ses écrits, Luther ostracise d'un même élan les œuvres, les pratiques jugées abusives (comme la vente d'indulgences), la majorité des sacrements, l'Église et ses dignitaires (le pape, au premier chef). C'est cette dénégation outrancière, parfois violente, qui conduit la plupart des Évangéliques français à s'affranchir de la phraséologie luthérienne. À cette fin, dans leurs traductions françaises de Luther, les Évangéliques ajoutent l'adjectif « vive » devant le mot « foi », ou bien opèrent la substitution de « seule » par « vive », pour marquer la différence de sensibilité théologique. Sans refuser absolument la « foi seule » qui exclut les « bonnes œuvres » (puisqu'ils traduisent les textes luthériens qui en développent le principe), les Évangéliques considèrent les œuvres comme indissociables d'une foi qui rayonne, mais sans valeur en vue du salut. Ils forgent ainsi une théologie originale, qui réconcilie les interprétations – parfois divergentes – des textes bibliques de l'Ancien et du Nouveau Testament qui fondent la notion, et la distillent au moyen de la répétition, parfois incantatoire, de ce qui devient rapidement une locution dans leur discours, vive foi. Cette expression qui met l'accent sur le rayonnement (gratuit) de la foi génère une double connivence entre les auteurs évangéliques et leur public, par l'exclusion - sans les nommer de deux sphères idéologiques : celle des conservateurs pour lesquels les

⁶ Dans ses jugements de censure rendus en latin, la Sorbonne pourfend les idées réformatrices comme doctrines « fausses », « luthériennes » ou « hérétiques ».

œuvres apportent le salut, celle des réformés qui les excluent radicalement.

Connivence et gestion des héritages

La nécessité de démarcation d'un discours théologiquement proche, 13. mais idéologiquement opposé au leur (puisqu'à l'inverse des Luthériens, les Évangéliques évitent toute attitude de rupture ouverte avec le pape et l'église de Rome), les conduit à raffiner les marqueurs de la connivence instillée dans les textes. L'un des moyens employés est la démultiplication des occurrences de l'adjectif vive qui prolonge et renforce l'effet de rénovation théologique introduit par l'expression vive foi : parole vive, fontaine vive, pierre vive, vive racine, vive connaissance... Un autre moyen majeur est le statut singulier conféré à l'adjectif seul(e), qui prend une double valeur de marqueur. Écarté pour les raisons que l'on a vues de la qualification de la foi, le terme seul envahit le discours pour distinguer radicalement son contenu de celui des conservateurs. Alors que ceux-ci prêchent le respect de pratiques et prières ritualisées devenues autant d'écrans dressés contre la tentation d'une spiritualité personnelle, les Évangéliques prônent une relation intime avec Dieu. La récurrence de l'expression Dieu seul, et de sa cohorte d'avatars (seul Dieu, toi seul, celui seul qui, etc.) véhicule donc par connivence un triple message : s'adresser uniquement à Dieu en s'affranchissant de toute médiation et en particulier du culte envahissant des saints, se tourner directement vers Dieu par une prière personnelle régulière au lieu de ressasser des litanies en latin dont le sens n'est pas compris, n'envisager d'autre voie vers Dieu que Dieu lui-même exclusivement. Comme dans le cas de vive, seul déborde le cadre de l'expression majeure Dieu seul, pour devenir un marqueur rhétorique, employé de manière omniprésente comme outil de scansion spirituelle d'énoncés divers qu'il relie à l'exhortation prioritaire de se tourner vers Dieu seul.

Seul devient ainsi progressivement le mot-clé de la valorisation rhétorique et théologique de la pensée évangélique, le terme de référence qui souligne le tracé didactique et spirituel des novateurs français. Connoté négativement en amont, par la diffusion de la pensée luthérienne en Europe concomitamment à celle des Évangéliques français, le terme seul sera, en aval, un élément linguistique d'intersection avec le discours de la

réforme francophone portée par Calvin à partir de la fin de la décennie 1530, soit une bonne quinzaine d'années après le début de la propagande évangélique en France.

Calvin est le premier à brandir de manière polémique « ce mot Seule » dont il fait le point nodal des griefs des conservateurs (en 1536 en latin, en 1541 en français): « les Sophistes [...] n'osent pas nier que l'homme ne soit justifié par foy, voyant que l'Escripture le dit tant souvent, mais pource que ce mot Seule n'y est point exprimé, ils nous reprochent qu'il est adjousté du nostre »7. Lorsqu'il conçoit l'Institution de la religion chrestienne, en latin, cherchant à se démarquer du discours des « Sophistes ». Calvin retrouve des formulations analogues à celles des Évangéliques français, qui ont fait de seul depuis deux décennies l'un des termes essentiels du combat linguistique contre les formulations scolastiques et pour la rénovation de la foi. En 1541, dans la version française de l'Institution, Calvin hérite donc de caractéristiques formelles du discours évangélique francophone (celui du prédicateur Guillaume Farel par exemple⁸), qu'il développe, remodèle, amplifie, construisant la spécificité de l'argumentation de l'Institution. L'adoption par le réformateur de mots de la langue du village évangélique, au service de sa propre doctrine est le signe de la porosité des frontières linguistiques entre l'évangélisme français et le calvinisme, et du débordement potentiel de la connivence au-delà du périmètre dans lequel elle a été construite. Ainsi certains lecteurs des textes évangéliques seront-ils d'autant plus réceptifs aux effets de la connivence verbale découlant des œuvres de Calvin qu'ils auront découvert ses effets de sens dans les publications des Évangéliques (rupture avec une conception conservatrice jugée dépassée, renouvellement de l'accès au texte biblique et à Dieu). A contrario, après les prudences des premiers auteurs évangéliques, certaines outrances du discours du réformateur français pourront paraître trop brutales à d'autres, et la connivence calviniste, trop appuyée. Quoi qu'il en soit, des jeux d'écho sont volontairement disposés par l'auteur de l'Institution pour attirer ceux qu'a déjà séduits l'évangélisme en France, comme l'insertion ici ou là de l'expression lexicalisée « vive

⁷ Calvin, 1957-1961 ; 225. La force persuasive du martèlement de seul fera florès dans le discours réformé ultérieur, de Heinrich Bullinger à Agrippa d'Aubigné.

⁸ Prédicateur évangélique dans le diocèse de Meaux, confronté aux accusations d'hérésie, Farel quitte en 1523 la France pour la Suisse francophone, où il appellera plus tard Calvin à le rejoindre.

foi », pour sa valeur persuasive et son rayonnement sémantique. L'habileté oratoire de Calvin et la parfaite connaissance des écrits de ses devanciers permettent une perpétuation de la relation de connivence (au prix souvent d'un léger glissement d'ordre polémique) : on peut voir dans certains prédicateurs français de la première heure comme Guillaume Farel des passeurs de connivence entre la langue évangélique d'innutrition luthérienne et la langue du calvinisme.

Marqueurs stylistiques de la connivence évangélique

Au-delà d'associations lexicales spécifiques, la connivence s'appuie sur des figures de style exploitées de manière récurrente. Les plus courantes dans les textes évangéliques mobilisent un nombre restreint d'items lexicaux, puisant par préférence dans le matériau resémantisé par nos auteurs dans leurs sermons, poèmes, paraphrases bibliques, traités catéchétiques. Ainsi la distribution répétitive met-elle en valeur des termes axiologiques comme *vrai* et *parfait* (qui distinguent la doctrine des Évangéliques par la pureté et l'authenticité qu'ont perdues les conservateurs dans la propagation de la foi), ou bien *seul* et *autre* (le mot clé de la rhétorique des Évangéliques, et l'antonyme qu'ils lui ont forgé dans leur discours), combinés dans l'extrait suivant :

Ainsy tant plus que le cueur du chrestien sent et congnoist plus de grace et misericorde de dieu envers soy, et qu'il a plus receu des dons et graces de Dieu, tant est plus enflamee et aidant à servir à Dieu, pour l'amour qu'il a envers luy, ne pensant en <u>aultre</u> chose que de plaire à luy en tout et par tout, selon que nostre seigneur luy commande, auquel seul il sert, Mat. 4. ne tenant <u>d'aultre</u> que de Dieu quant à l'ame, ne recevant <u>aultre</u> commandement que du seul Dieu, aultrement ce ne seroit pas servir au seul Dieu, car on est serviteur de celluy qu'on fait les œuvres, et duquel on garde les commandemens, puysque donc nostre seigneur est seul seigneur, et seul maistre, pere, et saulveur, il ne veult servir à <u>aultre</u>, n'ouyr ne recourir, ne invoquer <u>aultre</u> en toutes choses que dieu es choses de l'ame, et qui touchent son eglise (*Exhortation* [1525]; B 2 r°).

^{9 «} La distribution répétitive est la réapparition d'un même terme ou d'un même groupe de termes en un endroit quelconque d'un même groupe rythmique / d'un même groupe syntaxique, ou même de plusieurs groupes rythmiques / de plusieurs groupes syntaxiques successifs » (Madeleine 1985 : 158).

Le polyptote (également présent dans l'extrait précédent, et souvent associé à la dérivation) se fait l'instrument du martèlement didactique de termes du langage courant (*vrai*, *nouveau*), investi d'une valeur théologique perceptible aux initiés. Par la redite incantatoire, la connivence perd en subtilité ce qu'elle gagne en efficacité :

En l'edification du <u>vray</u> corps de Jesuchrist, duquel avons certaine esperance estre <u>vrays</u> membres quant sa gloire apparoistra, ainsy que sommes en ceste mortelle vie par <u>vraye</u> foy et vive. Laquelle il nous vueille conserver et augmenter, afin que dignement luy puissions offrir noz corps par <u>vraye</u> mortification du vieil Adam, en renouvellement continuel du nouveau, qui est la nouvelle creature selon dieu, l'homme spirituel, l'homme interieur ([Farel 1525] C4 r°-v°).

- les autres figures mobilisables (préfixation oxymore...), citons-en deux plus spécifiques. La première, utilisée dans l'Ancien Testament, permet au discours des Évangéliques de jouer de la simultanéité d'au moins deux niveaux de lecture. L'emphasis, qui « donne à entendre au-delà de ce que les seuls mots expriment » (Quintilien, Institution oratoire, VIII, 3; 87), fait surgir un énoncé second, ce que résume ainsi Pierre Fabri dans Le Grand et vray art de pleine rhetorique, contemporain de nos textes (1521): « Emphasis, c'est quand dessoubz aulcun dict, aultre sentence peut être entendue » (Fabri, 1969 : 193). Ainsi, le changement d'épithète de l'expression vive foi au profit de vivante dans un traité de Farel, L'Oraison de Jesuchrist, à l'occasion de sa réimpression quelques années plus tard, en 1528, sous le titre de Livre de vraye et parfaicte oraison relève de l'emphasis. En effet, seuls ceux qui connaissent les conditions d'émergence de la locution vive foi (rappelées ci-dessus) et les mettent en relation avec les circonstances politico-religieuses tendues de cette période précise où les fils du roi sont retenus en otage par Charles Quint, entendront l'énoncé sous-jacent. La locution vive foi étant devenue au fil des années extrêmement connotée et porteuse, en dépit des précautions, d'un soupçon d'hérésie, l'abandon de vive signale que le message de rénovation spirituelle reste d'actualité pour une communauté encline à la prudence face à la recrudescence de la chasse aux hérétiques.
- La seconde figure est l'épexégèse. Le terme épexégèse, tiré du grec patristique έπεξήγησις, renvoie à l'explication théologique qui vient clarifier une interprétation ; il désigne aussi, en linguistique, le procédé qui introduit une assertion adjacente auprès d'un terme de l'assertion principale. Cette

figure intervient pour éclaircir le sens de formules obscures pour les « simples gens », sans formation théologique. Les ajouts des traducteurs aux textes de Luther, latins ou allemands, pour expliciter des expressions pauliniennes comme ici, prennent souvent cette forme : « amplement nous voyons la grace que nostre homme interieur, c'est à savoir nostre esprit, a en Jesuchrist » (traduction anonyme du De libertate christiana de 1522 ; je souligne). Plus d'une relative explicative est à rattacher à cette figure : « l'evangile qui est la vraye doctrine de dieu », « La sapience eternelle, qui est le seul sauveur, comme son nom Jesus le monstre, se sied au milieu des docteurs »(Lefèvre, 1976 passim). Sont alors introduits des adjectifs clés de la langue du village évangélique, vray ou seul, dans une sorte de mise en abyme du travail de l'exégète, qui relève de l'emphasis (pour vray, opposition implicite avec la doctrine altérée par les gloses scolastiques ; pour seul, exclusion de la Vierge et des saints comme médiateurs pour le salut des âmes).

La traduction paraphrastique des Cinquante pseaumes de David par Clément Marot exploite ces deux figures conjointes et complémentaires de l'emphasis et de l'épexégèse pour ajouter un surplus de sens qui oriente les psaumes de l'Ancien Testament vers l'interprétation christologique qu'en font les Évangéliques. Le texte marotique innove à maints égards par rapport aux traductions contemporaines en prose de Lefèvre d'Etaples ou d'Olivetan, et l'introduction de qualificatifs (absents de l'original hébraïque, puisque la classe des adjectifs n'est pas représentée dans cette langue) concourt à la mise en place de la connivence au sein même du texte biblique offert en vers au public. Sous la voix du poète exégète résonne le chœur des novateurs : les singularités de la traduction de Marot ne sont pleinement décelables que par les lecteurs avertis des traités catéchétiques diffusés parallèlement. Les romans de Rabelais, de Gargantua au Quart Livre, jouent aussi pour leur part de ces figures de style particulières, mais les zones textuelles de la connivence évangélique y sont plus circonscrites, et parfois plus déroutantes (Garnier, 2009 b; 2017 a).

Vers l'extinction de la connivence confessionnelle?

Au début de la décennie 1560, les textes polémiques produits par Ronsard, et qu'il regroupera plus tard sous le titre de *Discours des Misères*

de ce Temps, s'inscrivent dans la guerelle confessionnelle entre catholiques et protestants, dont la lutte armée se double de virulents combats de plume. Son objectif est autant de soutenir la politique religieuse du roi Charles IX que de porter l'estocade à ses adversaires réformés. Pour ce faire, le poète exploite sa connaissance de la phraséologie de ses rivaux, de manière souvent caricaturale. Il reprend notamment des expressions figées, des rimes, des tournures des textes protestants, et aussi des termes-clés de leur discours, qu'il subvertit (Garnier, 2009 d). L'exemple de l'épithète théologique seul et de ses dérivés l'illustrera le mieux, dans le contexte de la dénonciation de la posture réformée face au Salut : « Ils ont la clef du Ciel, & y entrent tous seuls »; « C'est un don general qu'à chacun le Ciel offre, / Et seulement Calvin ne l'a pas en son cofre » 10. La connivence tissée par les Discours de Ronsard revêt deux visées liées : mobiliser les croyants ballottés entre les partis, décrédibiliser les protestants. Les lecteurs catholiques de Ronsard détectent d'emblée sous ces vocables la double portée de l'attaque, qui vise autant le contenu de la doctrine opposée que sa formulation. Mais le caractère vindicatif du propos ronsardien et le recours aux marqueurs protestants rendent l'attaque transparente pour les adversaires, et les pamphlétaires réformés rétorquent aux détournements linguistiques du controversiste catholique par autant de « citationsboomerangs », pour reprendre l'expression de Marc Angenot¹¹ : « [...] nous ne disons. Ronsard,/ Qu'en la grace de Dieu tous seuls nous ayons part »¹². Percer à jour la connivence témoigne de ses limites.

Les termes de l'échange ou de l'attaque, décodés sans peine lors de la parution des *Discours*, vont s'opacifiant jusqu'à passer inaperçus des lecteurs des éditions des décennies suivantes – pour ne rien dire du lecteur moderne. L'analyse des variantes de ces textes montre un Ronsard très conscient de ce risque : tantôt en effet, elles accroissent la charge polémique, tantôt elles la clarifient pour les lecteurs moins avertis des subtilités doctrinales, tantôt enfin elles suppriment tel jeu formel ou telle nuance lexicale, les intertextes polémiques étant devenus trop éloignés dans le temps. Les versions successives des œuvres de Ronsard dévoilent la dynamique d'une connivence contrainte d'évoluer pour persister, par le travail d'un her-

¹⁰ Ronsard, 2009; 72, v. 177, et 156, v. 779-780.

¹¹ Angenot, 1982; 291.

¹² Response aux calomnies, 1973, t. I; 72.

méneute de son propre discours, qui surcharge ou atténue pour mieux s'adapter à un lectorat en constant renouvellement (Garnier, 2009 d).

Parallèlement, du côté protestant, le discours évolue vers un figement qui signale la crispation sur des positions doctrinales devenues intangibles. Dans la continuité des déclarations de Calvin, Agrippa d'Aubigné reconnaît en seul le catalyseur des divergences confessionnelles, dans sa célèbre Lettre à Madame, sœur unique du Roy Henri IV : « C'est ce seul, sa simplicité & sa pureté, pour lequel nos ennemys nous reprochent que nostre Religion est trop nuë » (Agrippa d'Aubigné a; 531-551). Mais il va plus loin en l'érigeant en marqueur linguistique distinctif et presque exclusif du clivage confessionnel :

Trois mots feront par tout le vray departement

Des contraires raisons, seul, seulle, seulement.

(Agrippa d'Aubigné b; 655-656)

J'ay dict que Jesus seul, est nostre intercesseur,

Qu'à son Pere l'accez par luy seul, nous est seur :

Les docteurs disent plus, et veulent que l'on prie

Les saincts mediateurs, et la vierge Marie

(Agrippa d'Aubigné b; 667-670).

La radicalisation du discours, notamment par ce travail de recomposition poétique du *credo* réformé, signe la mort de la connivence.

Avant sa disparition dans le contexte d'une communauté donnée, une érosion de la connivence est perceptible dans le temps, par la différence de traitement qui s'instaure entre les destinataires premiers, proches du ou des auteurs et du groupe initial, et le public secondaire (contemporain, ou en léger décalage), réceptif de manière sélective à certains effets de la connivence, et entraînant parfois les auteurs à adapter – voire à gommer – la connivence première, par la modification des versions initiales de leurs textes. À la lumière des analyses entreprises, la notion de connivence apparaît donc comme l'instrument d'un travail historique sur le texte, permettant de mieux comprendre le sens des œuvres en leur temps. Commu-

nication ciblée, restreinte, au-delà de la simple complicité, la connivence suppose un travail de décodage dont seuls les initiés de la première heure, témoins ou acteurs de l'encodage, sont exemptés. Formulé à partir d'indices variés, le postulat par le chercheur de l'existence d'une connivence relève souvent du pari, tant il est parfois délicat de s'orienter dans le paradigme indiciaire pour le reconstituer en tant que code de communication opératoire et cohérent à l'échelle d'un groupe donné. Un des écueils de l'entreprise herméneutique consisterait à voir de la connivence partout. Il est possible en effet d'imaginer une connivence qui proviendrait non de l'encodage initial d'éléments voulus par les auteurs, mais d'une projection plus ou moins consciente par le chercheur. Un va-et-vient est donc toujours nécessaire entre le projet de l'œuvre ou des auteurs, et les passages étudiés, pour inférer de l'orientation d'un extrait, voire de l'œuvre entière. Autrement dit, la présence d'un indice isolé (un ou plusieurs termes clés, comme seul ou vive foi dans le corpus des Évangéliques) n'est pas signifiante: il faut un faisceau d'indices concordants pour étayer l'intuition d'existence d'une connivence.

Le travail de reconstitution que suppose la restauration de la connivence dans des textes éloignés a pour vertu de la rendre perceptible à des lecteurs distants dans l'espace et dans le temps. Notion opératoire pour l'analyse littéraire, la connivence, une fois restaurée dans son évidence – paradoxale –, est donc aussi un moyen efficace de rendre à nouveau accessibles au grand public ou aux étudiants des œuvres dont les clés d'entrée avaient pu se perdre au fil des ans voire des siècles.

Bibliographie

AUBIGNE Agrippa d',

a- Œuvres complètes, éd. E. Réaume et F. de Caussade, Paris, Alphonse Lemerre, 1873-1892 ; Genève, Slatkine Reprints, 1967, t. I (Lettres).

b- Les Tragiques, éd. J.-R. Fanlo, Paris, Champion, 2006.

ANGENOT Marc, La Parole pamphlétaire : contribution à la typologie des discours modernes, Paris, Payot, 1982.

CALVIN Jean, *Institution de la religion chrestienne*, éd. J. D. Benoît, Paris, Vrin, 1957-1961.

Dictionnaire du moyen français (ATILF) : http://www.atilf.fr/dmf/

Exhortation sur ces sainctes parolles de nostre Seigneur Jesus, s.l.n.d. [1525].

FABRI Pierre, *Le Grand et vray art de pleine rhetorique*, Paris, S. Gruel, 1521; éd. A. Héron, Rouen, 1889-1890; Genève, Slatkine Reprints, 1969.

[FAREL Guillaume], Epistre chrestienne très utile à ceulx qui commencent à lire la Saincte Escripture, [Paris], [Simon Du Bois], 1525 ?; éd. I. Denommé et W. Kemp, Le Livre évangélique de langue française avant Calvin, J.-F. Gilmont et W. Kemp (dir.), Brepols, 2004, p. 54-69.

FREDERIC Madeleine, *La répétition*, Tubingen, Niemeyer, 1985.

FRETEL Hélène, « Les marqueurs du discours et la notion de « connivence » : les cas de « enfin », « car », « en fin » et « pues », *Crisol*, série numérique 3, 2018,

GARNIER Isabelle,

- a- L'épithète et la connivence. écriture concertée chez les évangéliques français (1523-1534), in Genève, Droz, « Travaux d'Humanisme et Renaissance», n° 404, 2005.
- b- « Plaisirs de la connivence : la langue du "village évangélique" dans L'Heptaméron », Cahiers Textuel n° 29, L'Heptaméron de Marguerite de Navarre (II), éd. C. Liaroutzos, Paris, PU Denis Diderot, 2005, p. 103-122.
- a- « Connivence et littérature : une méthode d'analyse textuelle pour lire entre les mots », *RHLF*, Paris, PUF, 2006, n° 4, p. 771-790.
- b- « Traduction et connivence : Marot, paraphraste évangélique des Psaumes de David », Les Paraphrases bibliques aux XVIe et XVIIe siècles, V. Ferrer et A. Mantero (dir.), Genève, Droz, THR, 2006, p. 241-264.

- c- « "Que quiers-tu donc, ô docteur catholique ?" La langue du village évangélique dans L'Adolescence clémentine », *Cahiers Textuel n° 30, En relisant L'Adolescence clémentine*, Jean Vignes (dir.), Paris, PU Denis Diderot, 2006, p. 47-67.
- d- « Faulse parodie, vraye controverse : renversement de connivence dans la réécriture des Placards (1535) », *Seizième Siècle*, 2006, n° 2, p. 57-78.
- « De la connivence évangélique au slogan théologique : Seul, seulle, seulement dans Les Tragiques », *Cahiers d'Aubigné, Albineana 20*, Niort, 2008, p. 37-58.
- a- « Le vray departement des contraires raisons : Stratégies polémiques comparées dans l'œuvre d'Agrippa d'Aubigné », *Polémiques en tous genres*, P. Servet et M.-H. Servet (dir.) Cahiers du GADGES n° 7, Université Jean Moulin-Lyon 3, 2009, p. 95-124.
- b- « Langue et intertextualité : la qualification adjectivale, signe de connivence évangélique chez Rabelais », *La Langue de Rabelais. La Langue de Montaigne*, Franco Giacone (dir.), Genève, Droz, 2009, p. 93-114.
- c- « Influence et connivence luthériennes chez les évangéliques sous François ler : une innutrition communautaire », La Littérature française au croisement des cultures, ADIREL, Travaux de Littérature, vol. XXII, 2009, p. 127-138.
- d- « Héritage marotique et "parler protestant" dans les Discours des Misères de ce Temps », *Ronsard, poète militant*, éd. V. Duché, Paris, PUF-CNED, 2009, p. 66-91.
- « Poetics of Connivance" in François Cheng's Novel Le Dit de Tianyi : the Experience of Boundaries and Inter-cultural Communication », *Global Fences. Literatures, Limits, Borders*, C. Neri and F. Villard (dir.), Lyon, Institut des Études Transtextuelles et Transculturelles, 2011, p. 9-21.
- « Le Tombeau de Marguerite de Navarre : échos et rémanences de la "langue du village évangélique" dans la poésie de "Ronsard et sa bande" », Vocabulaire et création poétique dans les jeunes années de la Pléiade

(1547-1555), M.-D. Legrand et K. Cameron (dir.), Paris, Champion, 2013, p. 83-97.

« La connivence, une notion opératoire pour l'analyse littéraire », avec Ariane Bayle et Mathilde Bombart, *L'Âge de la connivence : lire entre les mots à l'époque moderne*, A. Bayle, M. Bombart, I. Garnier (dir.), avec la collaboration de F. Boissiéras, Cahiers du GADGES n° 13, Université Jean Moulin-Lyon 3, 2015, p. 5-35.

a- « "La vraye et vive foy catholicque" : hybridité lexicale et conciliation doctrinale dans le Tiers Livre », *Rabelais et l'hybridité des récits rabelaisiens*, D. Desrosiers-Bonin, C. La Charité, C. Veilleux, T. Vigliano (dir.), Genève, Droz, 2017, p. 631-643.

b- « "Parler de l'éternel, du Seigneur et de Christ" : marqueurs linguistiques de l'identité réformée dans la littérature française du xvie siècle », *Les Protestants à l'époque moderne*, O. Christin et Y. Krumenacker (dir.), Rennes, PUR, 2017, p. 381-396.

c- 1515-1616 : Genèse, empreinte et mutations de la langue du village évangélique de Marguerite de Navarre à Agrippa d'Aubigné, mémoire pour l'Habilitation à diriger des recherches, soutenu le 16 juin 2017 à l'Université Jean Moulin – Lyon 3.

GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du ixe au xve siècle*, 1880-1902, 2e éd., Vaduz, Kraus reprint, 1965, t. IX, Supplément.

GUERIN Paul (éd.), *Archives historiques du Poitou*, t. 13, Poitiers, impr. Oudin, 1883 (Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la Chancellerie de France, t. 2 : 1334-1348).

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1997.

LEFEVRE D'ETAPLES Jacques (et ses disciples), *Epistres et Evangiles* pour les cinquante et deux dimenches de l'an, 1525-1530 ; édition G. Bedouelle, F. Giacone, Leiden, Brill, 1976.

MEIGRET Aimé, Sermon en françois presché à Grenoble le jour S. Marc Evangeliste, l'an de grace mil cinq cens vingtquatre, édition H. Guy, Annales de l'Université de Grenoble, vol. 5, 1928.

Response aux calomnies contenues au Discours et Suyte du Discours (texte protestant anonyme), éd. J. Pineaux, La Polémique protestante contre Ronsard, Paris, S.T.F.M., 1973, t. I.

RONSARD Pierre de, Œuvres complètes, éd. P. Laumonier, tome XI, Paris, STFM, 1940, rééd. 2009.

QUINTILIEN, *Institution oratoire*, traduction J. Cousin, 7 vol., Paris, Les Belles Lettres, 1975.

Recueil général des anciennes lois françaises, Paris, 1828, t. XII.

STRAUSS Léo, *La Persécution et l'art d'écrire*, trad. O. Sedeyn, Paris, Presses Pocket, 1989.

SCREECH Michael A., Marot évangélique, Genève, Droz, 1967.